

Compte-rendu de la réunion du bureau du 26 octobre 2024

Présents : Gilles BERRÉE, Jean-Bernard LANON, Fabrice LECOCQ, Gabin MASSON, Laurent NICOLLE, Maud POUILLY et Linda TROADEC.

Excusés : Titouan BERRÉE, Bérengère MARIE, Jean-Pierre MASSON

La séance a débuté à 10 h 00.

Ordre du jour :

1. Animations/compétitions
2. Entraînements
3. Matériel, entretien du terrain
4. Divers

1. Animations/compétitions

Concours "salle" : samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2024 dans la salle d'Agneaux.

Les 4 départs habituels sont prévus. Le greffe débutera vers 13 h 00. Michel Beaufrère sera l'arbitre principal.

Gabin sera en vacances la semaine précédente mais il s'occupera de valider les inscriptions et de les enregistrer avec le logiciel Inscript'arc (coût de 35 €) pour gagner du temps pour le greffe.

Gabin doit s'occuper de graver les médailles sur le même principe que l'année dernière.

Le rendez-vous est donné à 10 h 00 le samedi matin.

Pour les repas, le galettier sera là dès l'après-midi du samedi. C'est lui qui nous fera notre repas du samedi soir. Il sera également présent le dimanche après-midi.

Nous nous occuperons des repas du samedi midi et du dimanche midi (pour les arbitres et les bénévoles) ainsi que de la soupe à l'oignon. Il est proposé de faire une croziflette pour la samedi midi et un gratin dauphinois pour le dimanche midi. Gabin regardera s'il peut avoir des filets mignons à un prix abordable pour le dimanche. Maud s'occupe des pommes de terre et voit si elle peut avoir des oignons de qualité (bruns) pour la soupe, afin qu'elle ait du goût.

L'information de ce concours va être repassée à l'ensemble des archers du club pour les inciter à venir voir les tirs sur un des départs, ce qui est formateur. Ce sera rappelé à chaque séance de la semaine précédente pour les motiver. Il faut également mettre une feuille pour que les bénévoles puissent s'inscrire. Il sera demandé des gâteaux pour alimenter la "buvette".

Concours "nature" :

Il reste des trous au calendrier régional : le 6 avril et le 25 mai 2025. Le bureau a une préférence pour le 25 mai. Gabin verra avec le comité régional.

Pour informations : Le championnat de France nature est décalé de 3 semaines par rapport aux autres années et se retrouve donc au mois de juin. Si notre concours se déroule le 25 mai, il pourrait peut-être être qualificatif. Attente confirmation de la CNA.

Formation aux parcours :

Rappel de la dernière session à Saint-Lô. Il y a eu 19 personnes. C'était la plus grosse session de Normandie : le parcours est intéressant pour travailler.

Nous aurons une nouvelle session à caler au printemps. Ce sera de nouveau Thierry Mary qui se chargera de la formation.

Organisation d'un futur concours "3D" :

Gabin a eu des contacts avec les gérants du château de Balleroy pour utiliser le parc boisé. Il nous serait demandé une location de 400 € (difficile d'envisager une remise par négociation). Le coût est important au regard de ce que rapporte un 3D. Il faut également prévoir le rachat de "petites bêtes". Pour rappel, les "grosses" sont disponibles auprès du comité départemental. Il faudra compter 600 ou 700 €. Il sera donc nécessaire de trouver des sponsors. Gabin et Jean-Pierre iront voir le Crédit Mutuel. Pour rappel, nous ne rentrons jamais dans notre frais avec un 3D.

Le terrain de Balleroy offrirait beaucoup d'avantages par rapport à notre terrain qui est très pentu, donc très fatigant pour l'installation comme la désinstallation des bêtes, mais également pour nombre d'archers qui vieillissent (cela limite donc directement le nombre des archers qui s'inscrivent). Pour rappel, nous manquons souvent de bras pour le démontage. Le terrain de Balleroy est relativement plat avec des chemins d'accès qui permettront de transporter les animaux jusqu'à leurs cibles. Le parking est suffisamment grand. Il y a des toilettes et l'électricité. Cela implique néanmoins de tout transporter puis rapporter du site. Les tentes, tables et chaises pourront être livrées sur place par les services de l'Agglo. Le bois est fermé donc sécurisé vis—vis d'un public extérieur.

Un autre avantage de ce nouveau site, serait l'effet attrayant de la nouveauté, qui pourrait nous permettre d'avoir un plus grand nombre d'archers.

Nous pouvons prévoir ce concours pour la saison 2025-2026. Saint-Hilaire-du-Harcouët et Flamanville, en organiseront un chacun sur l'actuelle saison 2024-2025. La saison 2025-2026 verra la Manche être support du championnat régional 3D, c'est-à-dire avec des duels. Les clubs de Les Pieux et St Hilaire ne se positionneront peut-être pas pour l'organiser avec les contraintes que cela représente. Pour rappel un régional demande la mise en place de 40 cibles au lieu des 24 cibles habituelles, avec la gestion des étapes de duels.

Il est évoqué d'autres bois potentiels pour organiser le 3D, mais aucun n'offre la superficie ou les services nécessaires. L'intérêt n'est donc pas là.

Autres compétitions/animations :

Barbecue : il est proposé de le caler au samedi 5 juillet, juste pour la fin de saison et pour marquer le départ en grandes vacances.

Entraînements

Bilan de la rentrée : 81 licences validées, 3 en attente, quelques archers n'ont pas encore fait les démarches. Il leur sera rappeler à la rentrée, que sans démarche, ils ne seront plus acceptés aux entraînements, par principe et pour des questions de responsabilité, du fait de l'absence d'assurance. 10 personnes ne sont pas revenues après les 3 séances de découverte. Nous avons un potentiel de 90 archers d'ici la fin de saison.

La mise en route en ce début d'année s'est faite rapidement. Les échauffements de groupes sont intéressants par l'esprit de groupe qu'y règne. Un entraînement particulier (plus physique) pour les archers compétiteurs qui se mettent à l'écart sera proposé par Titouan.

Le passage des flèches (semaine avant les vacances) s'est bien déroulé.

Il faut bien faire attention à diversifier les séances pour éviter de lasser les archers.

La boîte à ballons (fête foraine) et le chamboule-tout seront ramenés pour la séance du tir à l'oiseau.

Pour l'animation d'Halloween (lundi et samedi de la rentrée), Bérengère refera les cibles/jeux.

Gabin va distribuer les badges entraîneurs sauf ceux du groupe de Titouan qui doivent être faits (en attente d'une commande de cuir blanc).

Les feux de tir seront remis en fonction, Gabin réfléchi à une version avec le tir AB/CD.

Antenne de Condé : 1 personne s'est inscrite à Condé ; 1 seconde s'est manifestée ; 6 personnes tirant à Saint-Lô ont manifesté leur intérêt pour tirer également à Condé.

Hubert est présent le mardi soir pour ouvrir et assurer la sécurité. Cela lui convient très bien. Il n'est plus en responsabilité et peut se consacrer au tir pour lui-même. Sandrine assure l'entraînement du jeudi soir. Il y a eu 4 personnes la semaine passée et 7, a priori, cette semaine. La pratique confirme que la salle est petite et qu'il faudra donc limiter le nombre de participants.

Gabin se charge de l'approvisionnement de la salle, en matériel, blasons... Déjà quelques arcs y ont été emmenés, 1 armoire, le support à arcs qui était utilisé lors des séances à l'Interparoissial.

Il reste des formalités à remplir pour le terrain extérieur de Condé et le conteneur qui s'y trouve. Ils appartiennent à la ville de Condé, et non à l'agglomération, avec qui il faudra donc conventionner. Le terrain n'a pas forcément d'intérêt pour l'instant. Le conteneur permettrait de stocker du matériel, en plus de notre cabanon.

2. Matériel – entretien du terrain

La préparation des arcs de l'ancien club de Condé se poursuit, mais elle nécessite un gros travail de vérification et de remise en état. Peu d'entretien avait été fait. De plus le stockage des arcs au terrain de la base de Condé a été préjudiciable à certains d'entre eux. Plusieurs branches ont cassé et nécessitent donc de l'investissement.

Les cibles de Condé ont été sécurisées sur le pourtour, par du stramit posé par Gabin, Laurent, Sandrine et Marc sur 2 lundis. Le boîtier électrique est également protégé par du stramit.

Cibles : Gabin à poursuivit le travail sur les grandes cibles à 50 m au terrain.

3. Divers

Assemblée générale : elle est calée le lundi 28 octobre à 18 h 00. Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire débutera à 18 h 20. Tous les membres du bureau, présents, indiquent se représenter.

La ligne de tir doit être refaite dans la salle : cela a été demandé par Gabin à l'Agglomération.

Le mur de tir de la salle commence à bien s'user, son renouvellement a été évoqué avec l'Agglomération pour l'année prochaine.

Le badge de Sandrine a été changé mais ne permet toujours pas d'allumer les lumières.

Fin des séances à 12 h 25.

Le secrétaire de la séance
Gilles BERRÉE

Signé

Le président
Gabin MASSON

Signé